

tives de la gomme paraissent très rigoureusement établis.

D'abord, l'asepsie de la bouche. Prenez-vous soin de votre bouche ? Alors, l'usage de la gomme n'y ajoutera rien de plus. N'en prenez-vous pas soin ? En ce cas, il est douteux que la mastication, même durant toute la journée, puisse remplacer un nettoyage bien fait. Passons à la digestion. Sans aucun doute, l'action ininterrompue des mâchoires provoque la salivation, mais en quoi celle-ci peut-elle aider à digérer ? La salive doit s'allier aux aliments pour faciliter la déglutition, mais une fois dans l'estomac, ces aliments sont immédiatement soumis à la sécrétion gastrique et l'acidité des ferments arrête l'action digestives que pourrait avoir la salive seule. Si, par impossible, la gomme contient quelques parcelles de pepsine, c'est en si faible quantité que leur influence est pratiquement nulle. Enfin, ajoute le docteur Mac Clintock, ce n'est pas pendant les repas, mais au cours de la journée tout entière, que les "mâcheurs" sont à la besogne, alors que l'estomac est vide et que la salive n'a rien à aider au point de vue digestif.

Il est donc extrêmement douteux que l'action de mâcher puisse influencer en quelque manière la digestion ; c'est une légende qui a cours dans le grand public et qu'il faut détruire.

Nul n'est prophète en son pays ! Les exhortations du savant médecin de New-York ne paraissent pas avoir produit grand effet, puisque la manie masticatoire a traversé l'océan et s'est implantée en France. Auront-elles plus d'effet en ce pays ? Il faut l'espérer, car réellement l'usage de la gomme ne répond à aucune nécessité ; ce n'est même pas un passe-temps, et il n'y a rien de plus laid et de plus agaçant que d'avoir en face de soi un monsieur qui triture tout le temps quelque chose dans sa bouche, à l'exemple de certains ruminants connus. Nous croyons plutôt qu'une habile réclame n'est pas étrangère au développement de cette mauvaise habitude. Il faut dire, en effet, qu'en 1913, il a été importé aux Etats-Unis 3,500 tonnes de gomme de sapota, ce qui a permis de livrer aux amateurs, un produit manufacturé d'une valeur de 34 millions de dollars. Que d'argent dépensé inutilement !

H. CHERPIN

LE PREMIER LABOUR AU CANADA

Au rapport de Champlain, ce fut un habitant du pays qui ouvrit le premier la terre, le 27 avril 1628, avec le soc de la charrue, traîné par des bœufs. Champlain ne nomme pas ce colon ; mais il paraît que ce fut Guillaume Couillard, gendre et successeur d'Hébert ; celui-ci par suite d'une chute qu'il fit, étant décédé le 25 janvier de l'année précédente (1627).

ABBÉ E.-M. FAILLON

(*Histoire de la Colonie française*, t. I.)

LE FOUET ET LE PILORI

Plusieurs de nos anciens citoyens ont vu administrer le fouet ou mettre des coupables au pilori. Ces deux exécutions se faisaient sur le Marché de la Haute-Ville de Québec. Pour administrer le fouet, on deshabillait le coupable jusqu'à la ceinture, et on lui donnait le nombre de coups que portait la sentence, l'exécuteur y mettant tant de conscience que le sang sortait invariablement. Le pilori était un poteau vertical avec une pièce horizontale qui formait une espèce de croix ; au milieu de cette croix, il y avait trois ouvertures dans lesquelles le coupable passait la tête et les bras et il tournait le poteau au grand plaisir de la populace qui, les jours de Marché, ne lui épargnait ni les coups pourris, ni les légumes de rebut.

T.-P. BÉDARD.

(*Histoire de Cinquante ans*.)

LES CORVÉES

On donnait le nom de "corvée" à tout travail volontaire qu'on allait faire en commun pour assister un paroissien, soit pour l'érection d'une charpente de maison, de hangar, de grange, dont il avait préparé de longue main les matériaux, soit pour une boucherie d'automne, ou pour toute entreprise qui requérait pour un jour un nombre de bras exercés.

RAPHAËL BELLEMARE

(*Alliance National*, 1908.)